



Ville de HEM
42 rue du Général Leclerc
BP 30001 – 59510 HEM

Règlement de la consultation

Marché n° 2025.014 – LOT 1

Marché n° 2025.015 – LOT 2

**Installation d'une Ombrière Photovoltaïque avec Structure
Métallique sur le parking de l'école Victor Hugo à Hem**

Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique

Date limite de remise des offres
16/05/2025 à 12 H 00

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION

Acheteur	Ville de Hem, 42 rue du Général Leclerc, BP 30001 – 59510 HEM
Profil d'acheteur	https://marchespublics596280.fr/entreprise
Type d'achat	Services
Forme de marché	Marché simple
Clause sociale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Clause environnementale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Marché réservé	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Variantes	<input type="checkbox"/> Autorisées <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoires <input type="checkbox"/> Interdites
Prestations supplémentaires éventuelles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Négociations	La Ville se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.
Délai de validité de l'offre	120 jours à compter de la date limite de réception des offres
Formes de groupement autorisées	Groupements solidaires ou conjoints avec mandataire solidaire
Visite de site	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Langue autorisée	La candidature et l'offre doivent être rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction.
Signature du marché	Seul l'attributaire sera tenu de signer son offre. La signature manuscrite sera utilisée.

DÉMATÉRIALISATION

Le téléchargement du dossier de la consultation, le dépôt de la candidature et de l'offre, ainsi que les éventuels échanges seront effectués par le biais du profil d'acheteur de la Ville <https://marchespublics596280.fr/entreprise>
Les candidats sont invités à vérifier :

- ⌘ La validité de l'adresse mail de leur compte utilisateur, qui sera destinatrice des demandes de la Ville ;
- ⌘ Le bon fonctionnement de leur environnement informatique ;
- ⌘ Que les alertes du profil d'acheteur ne sont pas filtrées par le dispositif anti-spam de l'entreprise ou redirigées vers les « courriers indésirables ».

Seul l'envoi de l'acte d'engagement signé par l'attributaire sera effectué par voie postale.

RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION	2
DÉMATÉRIALISATION	2
PARTIE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION	4
ARTICLE 1. INTERLOCUTEURS	4
ARTICLE 2. OBJET DE LA CONSULTATION	4
ARTICLE 3. ALLOTISSEMENT.....	4
<i>Panneaux photovoltaïques.</i>	4
PARTIE 2 – PARTICIPATION À LA CONSULTATION	4
ARTICLE 4. DOSSIER DE CONSULTATION.....	4
ARTICLE 5. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE	5
ARTICLE 6. CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE	6
ARTICLE 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION	6
ARTICLE 8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE	6
ARTICLE 9. MODALITÉS DE REMISE DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE	6
PARTIE 3 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ	7
ARTICLE 10. ANALYSE DES CANDIDATURES	7
ARTICLE 11. CRITÈRES D'ANALYSE DES OFFRES	7
ARTICLE 12. NÉGOCIATION	8
ARTICLE 13. FINALISATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF	8
ARTICLE 14. LITIGES	9

PARTIE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1. INTERLOCUTEURS

Acheteur : Ville de Hem, 42 rue du Général Leclerc, BP 30001 – 59510 HEM

Groupement de commande avec : Centre communal d'action sociale de Hem, 42 rue du Général Leclerc, BP 30001 – 59510 HEM

ARTICLE 2. OBJET DE LA CONSULTATION

Objet des travaux : La présente consultation a pour objet Installation d'une Ombrière Photovoltaïque avec Structure Métallique sur le parking de l'école Victor Hugo à Hem

Code CPV principal : 45261215-4 : Travaux de couverture de panneaux solaires

ARTICLE 3. ALLOTISSEMENT

La consultation est divisée en lots comme suit :

Lot	Objet
1	Structure Métallique pour ombrière avec des panneaux photovoltaïques
2	Panneaux photovoltaïques

PARTIE 2 – PARTICIPATION À LA CONSULTATION

ARTICLE 4. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le profil d'acheteur de la Ville : <https://marchespublics596280.fr/entreprise>

Il comprend les éléments suivants :

- 1) Règlement de la consultation
- 2) Acte d'engagement de chaque lot
- 3) Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- 4) Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de chaque lot
- 5) Détail quantitatif estimatif de chaque lot

Le dossier peut être modifié en cours de consultation par la Ville. Dans ce cas, cette modification sera effectuée sur le profil d'acheteur au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base de ce dossier modifié.

RC

Les candidats peuvent demander des renseignements complémentaires à l'acheteur. Dans ce cas, ils posent leurs questions uniquement sur le profil d'acheteur dans un délai de 10 jours calendaires maximum avant la date limite de réception des offres.

ARTICLE 5. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

⌘ Candidat unique ou groupement

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement avec d'autres opérateurs économiques. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. Cependant, en cas de groupement conjoint, alors le mandataire sera solidaire.

Les candidatures multiples ne sont pas autorisées :

- Un même opérateur économique ne peut être membre de plusieurs groupements ;
- Un même opérateur économique ne peut être candidat individuel et membre d'un groupement.

⌘ Sous-traitance

Le recours à la sous traitance est interdit. Si un candidat remet une offre avec un sous-traitant, son offre sera déclarée irrégulière.

⌘ Contenu du dossier de candidature

Le soumissionnaire remet les pièces suivantes dans le cadre de sa candidature :

N°	Document à remettre	Format
1	Lettre de candidature ou DC1 complété	PDF
2	Déclaration sur l'honneur visée à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger	PDF
3	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché portant sur les 3 derniers exercices disponibles	PDF
4	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années	PDF
5	Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années indiquant le montant, la date, le lieu d'exécution et leur destinataire	PDF

En cas de groupement d'opérateurs économiques, le mandataire ne remet qu'une seule lettre de candidature et joint l'habilitation des autres membres à les représenter. La capacité du groupement s'apprécie globalement, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement dispose de la totalité des capacités requises pour exécuter le marché. Seule la déclaration sur l'honneur visée à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique est à remettre pour chaque membre du groupement.

Le candidat n'est pas tenu de remettre des documents qu'il a déjà fournis dans le cadre d'une autre consultation s'ils sont toujours à jour. Afin qu'ils puissent être pris en compte, le candidat doit indiquer pour quelle consultation ceux-ci avaient été fournis.

Le candidat peut également mettre ces documents à disposition sur un espace de stockage numérique dont l'accès est gratuit. Dans ce cas, il indique dans son dossier de candidature tous les éléments nécessaires à leur consultation.

ARTICLE 6. CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

⌘ Variantes

La présentation de variante par candidat est imposée. Le candidat doit obligatoirement déposer une offre de base et une offre variante.

La variante porte sur la superficie de l'ombrière

En cas de remise de remise uniquement d'une offre de base ou d'une offre variante, celle-ci est éliminée.

En cas de remise d'une variante, le candidat veille à identifier clairement dans son offre technique et financière les modifications induites par cette variante. Si les informations à renseigner diffèrent selon la solution, alors le candidat remet également un acte d'engagement par offre.

ARTICLE 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

⌘ Visite de site

Une visite de site obligatoire est prévue dans le cadre de cette consultation.

Les visites sont possibles le Mercredi 30 avril 2025 de 9h00 à 10h00 et le Mardi 6 mai 2025 de 9h00 à 10h00.

La personne à contacter pour prendre rendez-vous est la suivante : CELINE VANDAELE – Technicienne – celine.vandaele@ville-hem.fr – 0320664520

Les candidats peuvent formuler des observations orales mais doivent poser l'intégralité de leurs questions via le profil d'acheteur.

Le candidat remet une attestation de visite dans son offre.

ARTICLE 8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le candidat remet, **pour chaque lot auquel il soumissionne**, les pièces suivantes dans le cadre de son offre :

N°	Document à remettre	Format
1	L'acte d'engagement complété par lot candidaté	DOC ou DOCX
2	La décomposition du prix globale et forfaitaire complété	XLS ou XLSX
3	Attestation de visite	PDF
4	Un mémoire technique reprenant les éléments listés dans les critères d'analyse des offres	PDF
5	Le planning d'exécution des travaux	PDF
6	Les pièces graphiques : description	A0

ARTICLE 9. MODALITÉS DE REMISE DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE

⌘ Remise sur le profil d'acheteur

Les candidatures et offres sont à faire parvenir avant la date limite inscrite en première page du présent Règlement de la consultation sur le profil d'acheteur uniquement : <https://marchespublics596280.fr/entreprise>

Les plis remis par un autre moyen et/ou hors délais ne sont pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas tenus de signer leur offre au moment de son dépôt.

RC

La liste des formats de fichiers acceptés est la suivante :

- Portable Document Format (Adobe .pdf),
- Rich Text Format (.rtf),
- Compressés (exemples d'extensions : .zip, .rar),
- Applications bureautiques (exemples d'extensions : .doc, .xls, .pwt, .pub, .mdb),
- Multimédias (exemples d'extensions : gif, .jpg, .png).

⌘ Remise de la copie de sauvegarde

Les candidats ou soumissionnaires peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans des conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de l'économie annexé au Code de la commande publique. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres.

Celle-ci peut être transmise sur support physique électronique dans un pli comportant la mention « copie de sauvegarde – ne pas ouvrir» ainsi que l'intitulé de la consultation à l'adresse suivante :

Ville de Hem
Service de la commande publique
42 rue du Général Leclerc, BP 30001
59510 HEM

PARTIE 3 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

ARTICLE 10. ANALYSE DES CANDIDATURES

L'analyse des candidatures a pour objet de vérifier les capacités professionnelles, techniques et financières des soumissionnaires. Les offres des candidats ne disposant pas des capacités suffisantes ne sont pas analysées.

La Ville peut demander aux candidats de compléter leur dossier en cas d'erreur ou d'oubli.

ARTICLE 11. CRITÈRES D'ANALYSE DES OFFRES

Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères de jugement suivants :

N°	Critères	Pondération
1	Prix	40
	<i>Ce critère sera apprécié sur la base du prix forfaitaire indiqué dans l'acte d'engagement selon la formule suivante :</i>	
	$Note = \frac{\text{Prix le mieux disant}}{\text{Prix analysé}} \times \text{pondération}$	
2	Valeur technique	55
2.1	Moyens humains dédiés au chantier (comprend les qualifications du personnel et le CV des intervenants spécifiquement dédiés au chantier)	9
2.2	Moyens matériels dédiés au chantier	6
2.2	Méthodologie de chantier	15
2.3	Qualité technique sur la base des fiches techniques	10

2.4	Planning de chantier (période de préparation, planning détaillé, temps de fabrication / fourniture - mise en œuvre – optimisation)	15
3	Environnement et sécurité	5
3.1	Mesures d'hygiène et de sécurité sur le chantier	2
3.2	Gestion des nuisances liés au chantier	2
3.3	Gestion des déchets	1

Dans le cas où des incohérences de prix sont relevées dans l'offre d'un candidat du fait d'erreurs de calcul ou de report, alors les indications reprises dans la décomposition du prix global et forfaitaire prévaudront et le candidat sera invité à rectifier son acte d'engagement. En cas d'absence de réponse ou de refus de sa part, son offre sera déclarée irrégulière.

Dans le cas où des incohérences techniques ou de manques d'informations sont relevés dans l'offre d'un candidat, la Ville pourra demander des précisions sur la teneur de son offre.

La Ville pourra procéder à la régularisation des offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Cette faculté ne peut aboutir à modifier les caractéristiques substantielles de ces offres. Par ailleurs, il ne s'agit que d'une faculté, la Ville n'est pas obligée de procéder à cette régularisation.

Lorsque l'acheteur suspecte qu'une offre est anormalement basse, alors il sera demandé au soumissionnaire de justifier le niveau de prix proposé en application des articles L. 2152-5 à L. 2152-6 et R. 2152-3 à R. 2152-5 du code de la commande publique.

ARTICLE 12. NÉGOCIATION

Conformément à l'article R.2123-5, la Ville a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

La négociation ne peut conduire à modifier substantiellement l'offre initiale.

ARTICLE 13. FINALISATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra remettre à la Ville les documents suivants :

- ✓ Une attestation de régularité fiscale (résultats et TVA) datant de moins de 3 mois ;
- ✓ Une attestation de régularité sociale (URSSAF ou équivalent) datant de moins de 6 mois ; ainsi que les certificats congés payés et chômage intempéries ;
- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- ✓ Une attestation d'assurance décennale ;
- ✓ Une liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail
A défaut : une déclaration sur l'honneur signée attestant que la société n'emploie pas de salariés étrangers ;
- ✓ Le pouvoir habilitant le signataire à engager votre société (statuts, pouvoir interne à la société ou tout autre document) ;
- ✓ Le relevé d'identité bancaire de la société ;
- ✓ L'acte d'engagement signé par la personne habilitée à engager la société.
La signature doit être manuscrite (pas de signature électronique) et originale (pas de signature scannée). L'acte d'engagement doit être remis à l'adresse suivante :

Mairie de Hem

RC

Service de la commande publique
42 rue du Général Leclerc, BP 30001
59510 HEM

- ✓ [en cas de groupement] Ces documents doivent être également fournis pour chaque cotraitant ;
- ✓ [le cas échéant] La mise au point originale, signée manuscritement par la personne habilitée à engager votre société (*dans les mêmes conditions que l'acte d'engagement*).

ARTICLE 14. LITIGES

Les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès de l'instance chargée de procédure de recours :

Tribunal Administratif de Lille
Tél. : 03 59 54 23 42
Fax : 03 59 54 24 45
Email : greffe.ta-lille@juradm.fr

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible via le site internet www.telerecours.fr.

En cas de procédure de médiation, celle-ci sera réalisée par le Médiateur des entreprises – Pôle entreprise-emploi-compétence (03.28.16.46.53).

RC



Attestation de visite de site

Objet de la consultation : Installation d'une Ombrière Photovoltaïque avec Structure Métallique sur le parking de l'école Victor Hugo à Hem

Je soussigné :

représentant de la Ville de Hem lors de la visite de site,

Atteste que

représentant le soumissionnaire

a participé à la visite de site du, afin d'apprécier tous les éléments lui permettant de remettre une offre dans le cadre de la présente consultation.

Pour le soumissionnaire,

Pour la Ville de Hem,

RC